

CONCOURS INVITATIONS CSF 2009 Règlement

Pour la 5^{ème} édition des concours d' "invitations pour Création& Savoir faire", nous vous proposons de vous plonger au coeur Portugal, par une porte dérobée : La gastronomie.

Thème du concours

Vous composerez au long de ces 5 semaines un menu traditionnel portugais en traversant le pays du Nord au Sud !

Vous devrez découvrir les plats suivants :

Sopa
Peixe
Carne
Sobremesas
Digestivo

Nous transmettrons chaque mardi une devinette qui vous mettra de découvrir le nom du plat ainsi que sa composition. Il est impératif de transmettre le nom d'origine ainsi que sa composition en portugais et en français.

Indice

La morue et le vin de Porto sont exclus de notre menu. En effet, ce sont le plat et la boisson traditionnels qui identifient la gastronomie portugaise dans le monde entier.

Conditions de participations

Toutes les réponses sont accessibles sur le net. Les devinettes ont été conçues grâce à ces informations.

Les réponses ne seront validées et conservées qu'à partir du 29 septembre 2009, après la publication de la dernière devinette.

Vous aurez jusqu'au 5 octobre 2009 minuit, pour nous transmettre le menu complet ainsi que le ou les ingrédients qui composent chaque plat accompagnés de vos nom, prénom, coordonnées postales et de votre date de naissance et électroniques via mail.

Adresse d'envoi des réponses : defidetoile@clix.pt

Le tirage au sort donne droit en tout à 30 invitations + 30 bons d'achats* de 5€ par gagnant.

Les personnes ayant participées et bien répondues et qui n'auront pas gagnées d'invitations accompagnées de bons d'achat de 5 €, se verront offrir un bon de réduction de 2€ valable durant toute la durée du Salon, à la condition d'accompagner leur réponse avec leur coordonnées!

Exclusion

Aucune relance ne sera faite pour obtenir les informations personnelles des participants.

La participation ne sera validée et donc ne sera incluse dans le tirage au sort qu'à la condition qu'elle contienne l'intégralité des réponses et informations spécifiées dans ce règlement.

Toutes les personnes qui ont participées et ont été récompensées dans le cadre de notre concours du mois de juin 2009 seront d'office exclus du présent concours même si elles transmettent des réponses exactes.

Gains

Ce concours met en jeu, au minimum, dans le cadre du tirage au sort : 30 invitations et 30 bons d'achats* de 5€.

Les bonnes réponses non récompensées se verront attribuées un bon de réduction sur le prix d'entrée valable tout le long de la durée du salon.

Remise des gains

L'envoi des invitations, bon d'achats et bon de réductions se fera dans le courant du mois d'octobre 2009 et une fois que nous aurons réceptionné les invitations et bon de réduction transmises par l'organisateur du salon.

*Bons d'achat valables du 19 au 23 novembre 2009 sur notre stand de Création et savoir faire.